

Biennale internationale d'art miniature 2012

- NOUVEAU -

ZOOM SUR LES ANDES

L'inscription des artistes en provenance
des pays andins est gratuite :
Venezuela, Colombie, Équateur, Pérou,
Bolivie, Argentine et Chili.



42, rue Ste-Anne
Ville-Marie (Québec) Canada J9V 2B7
Tél. : 819 622-1362
Télé. : 819 622-0408
Courriel : salleag@tlb.sympatico.ca
biam.augustinchenier.net

CONDITIONS DE PARTICIPATION

1. ARTISTES PROFESSIONNELS

L'exposition est ouverte aux artistes professionnels en arts visuels qui satisfont aux conditions suivantes :

- il se déclare artiste professionnel;
- il crée des œuvres pour son propre compte;
- ses œuvres sont exposées, produites, publiées, représentées en public ou mises en marché par un diffuseur;
- il a reçu de ses pairs des témoignages de reconnaissance comme professionnel, par une mention d'honneur, une récompense, un prix, une bourse, une nomination à un jury, la sélection à un salon ou tout autre moyen de même nature.

2. CATÉGORIES D'EXPOSITION

- a) Peinture
- b) Dessin
- c) Estampe (procédé traditionnel)
- d) Impression numérique (incluant la photographie)
- e) Relief et sculpture

3. DIMENSION ET POIDS

Œuvre bidimensionnelle : dimensions maximales 7,5 x 10 cm (3 x 4 po); dimensions maximales du support : 15 x 20 cm (6 x 8 po).

Œuvre tridimensionnelle : dimensions maximales 7,5 x 7,5 x 10 cm (3 x 3 x 4 po) dimensions maximales incluant le socle ou le support.

Poids maximum : 350 gr.

4. PRÉSENTATION

Toute œuvre doit :

- a) être signée;
- b) porter un titre et une flèche au revers indiquant le sens de l'œuvre;
- c) être non encadrée;
- d) indiquer le prix de vente de l'œuvre en argent canadien. Un prix minimum de 40 \$ CAN est établi par la BIAM; les œuvres seront assurées pour une valeur maximum de 1 000 \$.

5. FRAIS D'INSCRIPTION

L'artiste peut présenter une ou deux œuvres. **Première œuvre : 25 \$; deuxième œuvre : 15 \$.** L'inscription des artistes en provenance des pays andins est gratuite : Venezuela, Colombie, Équateur, Pérou, Bolivie, Argentine et Chili. Les frais sont payables en devises canadiennes **OU** américaines **OU** par virement bancaire : Banque du bénéficiaire : **Caisse centrale Desjardins, Montréal, Canada**

BIC Code : **CCDQCAMM**

Numéro d'identification de la succursale (caisse) : **CC081530050**

Numéro du compte du bénéficiaire : **815 30050 006966 6**

Nom complet du bénéficiaire : **Corporation Augustin-Chénier**

Adresse complète du bénéficiaire : **42, rue Ste-Anne
Ville-Marie (Québec)
CANADA J9V 2B7**

6. LE JURY

Le jury est composé de trois personnes qui sont reconnues dans le domaine des arts visuels. Le jury devra primer une œuvre dans chaque catégorie. Les décisions du jury sont finales et sans appel.

7. PRIX

- 1 Prix d'honneur : 1 000 \$
- 5 Prix d'excellence : 500 \$ par catégorie
- 1 Prix régional : 500 \$
- 1 Prix du public : 500 \$
- 1 Prix Zoom : 500 \$

8. COMMISSION DE VENTE

Toute œuvre présentée à l'exposition sera automatiquement mise en vente. La **BIAM** déduira une commission de 40 % du prix de vente indiqué par l'artiste sur le formulaire d'inscription pour toutes les œuvres vendues par son intermédiaire.

9. DROIT DE REPRODUCTION

L'artiste accorde à la **BIAM** une licence non exclusive et transférable lui permettant de reproduire, publier et communiquer dans tous produits de communication destinés à la promotion de l'événement toute représentation de l'œuvre ou des œuvres qu'il présente dans le cadre de la **BIAM**. Cette licence n'est pas assortie de limite territoriale, ni temporelle.

10. ASSURANCES

La **BIAM** assume la responsabilité des œuvres perdues ou endommagées sur les lieux mêmes pour une valeur n'excédant pas 1 000 \$. La Corporation ne peut être tenue responsable des dommages survenus en cours de transport vers ou depuis la **BIAM**.

11. RETOUR

Toutes les œuvres non vendues et non sélectionnées seront renvoyées à l'artiste au cours des trois mois suivant la clôture de l'exposition.

12. PUBLICATION

La **BIAM** publiera un catalogue dans lequel figurera le nom des jurés ainsi que les reproductions des œuvres et une courte biographie des lauréats.

13. DATE DE L'EXPOSITION

2 juin au 30 septembre 2012

14. ENDROIT

Salle Augustin-Chénier, Ville-Marie (Québec).

15. TOUT ENVOI DOIT CONTENIR

- Le formulaire d'inscription dûment rempli;
- Les œuvres présentées à l'exposition/concours;
- Les frais d'inscription et de manutention;
- Un curriculum vitae d'un maximum de deux pages présentant la formation, les expositions et les réalisations de l'artiste;
- Une présentation écrite de l'œuvre d'une page.

16. DATE LIMITE

1^{er} mars 2012

17. EXPOSITION ITINÉRANTE

Une exposition itinérante des œuvres sélectionnées et primées se déroulera entre les mois d'octobre 2012 et mars 2013.

18. CONFIRMATION DE RÉCEPTION ET PARTICIPATION SUR LE SITE INTERNET

Un avis de réception et une confirmation de participation seront envoyés par courriel dès réception des œuvres. La liste des artistes inscrits et des artistes participants sera mise en ligne tout au long du processus.

La **Biennale d'art miniature internationale** bénéficie du soutien du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec et de la Ville de Ville-Marie.

Culture,
Communications et
Condition féminine

Québec

PRENEZ UN NOUVEAU cap,
Ville-Marie SUR LE LAC.

COORDONNÉES DU PARTICIPANT

Espace réservé à l'administration. Ne rien inscrire S.V.P.

Adresse postale complète
(sera utilisée exactement comme écrit pour le retour des œuvres)

Adresse postale complète
(sera utilisée exactement comme écrit pour le retour des œuvres)

Téléphone _____ Télécopieur _____

Courriel _____

Site web _____

Signature. En signant, j'accepte les conditions de participation BAM! _____ Date _____

Espace réservé à l'administration.
Ne rien inscrire S.V.P.

Pré-sélectionné

Refusé

Raisons

Conditions de participation (1 à 4)

Jury

ŒUVRE N°1

Espace réservé à l'administration.
Ne rien inscrire S.V.P.

Payé

CATÉGORIE

Peinture Dessin Estampe Impression numérique Relief et sculpture

Titre de l'œuvre _____

Médium _____

Année _____ Poids de l'œuvre _____

Prix en devises canadiennes incluant 40% de commission

FRAIS ŒUVRE N°1 CAN \$ 25,00

Paiements faits à l'ordre de Corporation Augustin-Chénier inc. (BIAM).

ŒUVRE N°1

Artiste _____

Titre de l'œuvre _____

S.V.P. remplir le libellé

ŒUVRE N°2

Espace réservé à l'administration.
Ne rien inscrire S.V.P.

Payé

CATÉGORIE

Peinture Dessin Estampe Impression numérique Relief et sculpture

Titre de l'œuvre _____

Médium _____

Année _____ Poids de l'œuvre _____

Prix en devises canadiennes incluant 40% de commission

FRAIS ŒUVRE N°2 CAN \$ 15,00 TOTAL :

ŒUVRE N°2

Artiste _____

Titre de l'œuvre _____

S.V.P. remplir le libellé

RÉSUMÉ DU PARCOURS ARTISTIQUE

Expositions importantes :

Prix :

À quelle édition de la BIAM du Témiscamingue avez-vous participé ?

1^{er} 1992 2^e 1994 3^e 1996 4^e 1998 5^e 2000 6^e 2002 7^e 2004 8^e 2006 9^e 2008 10^e 2010

J'accepte, si mes œuvres sont primées ou sélectionnées, qu'elles fassent partie de l'exposition itinérante (voir point 17) en 2012-2013.

Signature _____ Date _____